

21 sep 2007 -14:25

## Journée de la paix

Le 21 septembre a été déclaré par les Nations Unies Journée internationale de la paix. Pour la Belgique, c'est l'occasion de présenter nos initiatives sur le plan de la paix et d'en souligner l'importance. En effet, la paix est loin d'être une évidence, et elle est de moins en moins universelle. En 2006, 35 conflits politiques ont été réglés par les armes avec des débordements de violence et six d'entre eux peuvent incontestablement être qualifiés de guerre.

Le 21 septembre a été déclaré par les Nations Unies Journée internationale de la paix. Pour la Belgique, c'est l'occasion de présenter nos initiatives sur le plan de la paix et d'en souligner l'importance. En effet, la paix est loin d'être une évidence, et elle est de moins en moins universelle. En 2006, 35 conflits politiques ont été réglés par les armes avec des débordements de violence et six d'entre eux peuvent incontestablement être qualifiés de guerre.

Karel De Gucht/ Journée de la paix Bruxelles, le 21 septembre 2007 Le 21 septembre a été déclaré par les Nations Unies Journée internationale de la paix. Pour la Belgique, c'est l'occasion de présenter nos initiatives sur le plan de la paix et d'en souligner l'importance. En effet, la paix est loin d'être une évidence, et elle est de moins en moins universelle. En 2006, 35 conflits politiques ont été réglés par les armes avec des débordements de violence et six d'entre eux peuvent incontestablement être qualifiés de guerre. Notre politique en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix se fonde toujours sur l'approche globale de la sécurité humaine : dans notre approche de la guerre et de l'insécurité, ce n'est pas l'Etat mais l'homme qui se trouve au centre des préoccupations. Le caractère global, impondérable des conflits demande en outre une approche multilatérale efficace pour laquelle la Belgique plaide tant au niveau de l'UE que dans le cadre des institutions internationales. En tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notre pays a la possibilité d'intervenir dans les débats sur les crises internationales telles que le Soudan, Haïti, le Kosovo ou le Liban. Nous pouvons aussi inscrire nos propres priorités à l'ordre du jour, comme p.ex. la thématique relative à l'exploitation illégale des ressources naturelles qui est la cause et le moteur de conflits. Hormis des efforts politiques, la paix demande également un engagement militaire. En ce moment, la Belgique a déployé plus de 1200 militaires sur le terrain pour stabiliser la situation, notamment au Kosovo, en Afghanistan et au Liban. Il a par ailleurs été récemment décidé de mettre également des militaires à la disposition de la Mission européenne au Tchad. Mais les instruments purement militaires ne suffisent pas. Notre pays insiste également sur la mise en oeuvre d'instruments de gestion civile des crises. Il s'agit en l'occurrence de la mise en place d'une vaste gamme de capacités civiles spécialisées telles que la police, la douane, l'administration civile et la protection civile. L'ambition de la Belgique est de participer activement à ce genre de missions dans le cadre de l'UE. Le désarmement humanitaire est un autre angle d'approche au niveau duquel notre pays présente des états de service impressionnants. La Belgique a joué un rôle de pionnier dans l'élaboration de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel et est également un acteur de premier plan dans la lutte contre la prolifération et le commerce illégal des armes légères et de petit calibre. La Belgique soutient activement le processus d'Oslo contre l'utilisation des bombes à sous-munitions : elle est pour l'instant le seul pays à avoir légiféré en la matière et organisera le 30 octobre prochain une conférence paneuropéenne sur ce sujet qui est, hélas, de plus en plus actuel. Par ailleurs, certains instruments politiques du département des Affaires étrangères, pour un montant global de quelque 26.364.000 euros, ont été adaptés à la nécessité de mener une politique de paix cohérente grâce à la création du Service Consolidation de la paix. Une des priorités de ce service est le soutien fourni aux institutions étatiques dans les pays en situation pré- et post-confliktuelle. Par-dessus tout, notre pays ne cesse de rappeler l'importance de la bonne gouvernance et de la responsabilité politique pour une paix

durable. Seuls ces éléments pourront jeter les bases du développement économique et d'un état de droit solide et partant, d'une paix durable.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)